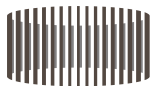




ANNEXE 2

# FORMULAIRE DE DEMANDE AIDE AUX AUTEURS

Version en vigueur  
au 24 avril 2024



## FORMULAIRE DE DEMANDE « Aide aux auteurs »

Appel à projets d'écriture d'un scénario d'oeuvre cinématographique et audiovisuelle

Nom du projet : \_\_\_\_\_

Format : Long-métrage      Série

Type(s) : Fiction      Animation      Documentaire

Genre : \_\_\_\_\_

Auteur(e) : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Avez-vous au préalable demandé une aide financière pour le projet en question auprès du Fonds :    oui    non

Si le scénario est tiré d'une oeuvre préexistante, indiquer le titre, l'auteur et éventuellement l'éditeur :

En justification de la demande, le soussigné déclare (cochez la ou les conditions qui correspondent à votre situation) :

avoir écrit ou réalisé au moins une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle appartenant au genre de la fiction, de l'animation ou du documentaire qui a connu une diffusion publique (salle de cinéma, télévision, web) ;

avoir écrit ou mis en scène au moins une oeuvre de théâtre ayant donné lieu à au moins une représentation publique ; avoir écrit au moins une oeuvre littéraire (roman, nouvelle, bande dessinée) publiée par un éditeur ;

être journaliste/rédacteur professionnel ayant publié/diffusé à l'antenne au moins 10 articles/reportages de fond ;

avoir une expérience significative dans le secteur de la création cinématographique ou audiovisuelle en tant que technicien ou artiste interprète ;

avoir obtenu un diplôme sanctionnant une formation dans l'un des métiers de l'audiovisuel et/ou du cinéma de préférence en écriture appliquée, en scénarisation ou en réalisation.



**Liste d'éléments obligatoires à intégrer dans le dossier de demande :**

1. Le formulaire dûment complété et signé.
2. Le traitement ou le concept :
  - Pour les longs-métrages de fiction ou d'animation un traitement (entre 10 et 20 pages ; Arial ; 11pt ; justifié) ; ou
  - Pour les séries de fiction ou d'animation : un traitement du premier épisode (entre 8 et 12 pages ; Arial ; 11pt ; justifié) et un concept (entre 5 et 7 pages Arial ; 11pt ; justifié) ; ou
  - Pour les documentaires ou docu-séries : un concept (entre 10 et 20 pages ; Arial ; 11pt ; justifié), y compris une présentation du sujet et des enjeux, une description des protagonistes principaux et des recherches entamées, des photos et/ou des extraits vidéo.
3. Une logline (3 phrases maximum).
4. Une note d'intention de l'auteur (sur le style, la structure, les aspects visuels ou autres) datée et signée.
5. Un curriculum-vitae de l'auteur (celui-ci doit mentionner la date et le lieu de naissance ainsi que faire état de l'ancrage avec la culture luxembourgeoise (voir définition [annexe 1](#) des règles de l'Aide aux auteurs).
6. Une copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport de l'auteur ainsi que tout document attestant du lieu et de la durée de résidence dans un des États membres de l'Union européenne ou dans un autre État partie de l'accord sur l'Espace économique européen ou en Suisse.
7. L'accord de l'auteur de l'oeuvre de référence et/ou des ayants-droits (contrat de cession des droits ou option) dans le cas où le projet est adapté d'une oeuvre préexistante (littéraire ou autre).
8. Le relevé d'identité bancaire (RIB) du requérant.
9. Un lien internet vers une oeuvre précédente, si existante.

**À noter que tous les éléments énumérés (obligatoires et facultatifs) doivent être présentés et numérotés dans l'ordre ci-avant. L'ensemble des documents doivent être envoyés dans un unique fichier PDF.**

Luxembourg, le \_\_\_\_\_

Signature :